

Questions orales

● (1140)

Est-ce que le ministre peut nous dire s'il essaiera de faire modifier la Loi sur l'assurance-chômage, surtout qu'une telle modification ne coûtera absolument rien, de façon que, dans certaines situations spéciales, la mère ait la possibilité de reporter son congé de maternité jusqu'au moment où son bébé peut quitter l'hôpital?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Je sais qu'elle s'intéresse beaucoup à ce sujet. Bien que nous comprenions parfaitement le problème, la députée sait sans doute que pour accepter sa proposition, il nous faudrait modifier la Loi. Nous avons déjà proposé de faire un changement dans un cas, que nous appelons le cas McInnis.

Bien sûr, avant d'entreprendre un autre changement, je voudrais d'abord avoir l'occasion de procéder à une évaluation complète de l'affaire. Je suis d'ailleurs sûr que la députée nous aidera à trouver une solution au problème qu'elle vient de soulever.

* * *

LA PRIVATISATION

PETRO-CANADA—LA SOCIÉTÉ RADIOCHIMIQUE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Les Canadiens s'inquiètent de la position du gouvernement sur la privatisation de Petro-Canada et ils ne la comprennent pas. Le ministre de l'Énergie dit que le gouvernement privatisera la société et le vice-premier ministre dit qu'il ne le fera pas.

Les Canadiens s'inquiètent aussi parce que le gouvernement a l'intention de vendre la société radiochimique, division de l'Énergie atomique du Canada Limitée. Elle applique la technique très controversée de l'irradiation des aliments. Pourquoi le gouvernement veut-il vendre au secteur privé une compagnie aux activités si controversées qui assure 80 p. 100 des recettes nettes de l'Énergie atomique du Canada Limitée?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, il est important de dire qu'hier, quand le vice-premier ministre a répondu à des questions semblables, il a exposé la position du gouvernement en citant le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans les deux cas. Les deux ministres ont dit que le Cabinet n'a pas encore pris de décision au sujet de Petro-Canada.

La décision n'a pas encore été prise et le député ne devrait pas essayer de dénaturer les faits et d'embrouiller la question.

Quant à la division de l'Énergie atomique du Canada Limitée dont il parle, nous étudions le cas de plusieurs divisions. Je n'ai pas le renseignement qu'il demande, mais je vais certainement transmettre sa question à la ministre d'État à la privatisation.

LA NOUVELLE CONCERNANT LA PRÉSENTATION D'UNE SOUMISSION DE LAVALIN POUR LA SOCIÉTÉ RADIOCHIMIQUE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, Nucleonics Week dit que l'acheteur le plus probable de la société radiochimique est Lavalin. Lavalin aurait présenté une soumission en novembre pour cette société. Le gouvernement le confirme-t-il? Comment le gouvernement entend-il traiter cette soumission?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, des compagnies et des organismes de tout le pays ont manifesté leur intérêt pour cette division parce qu'elle fonctionne très bien. Je ne connais pas leurs propositions en détail, mais je peux assurer le député que je porterai ses observations à l'attention de la ministre.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA COMPÉTENCE DES PROVINCES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur.

Je voudrais que la ministre me dise ce qu'il est advenu de la promesse faite par le gouvernement à Halifax en 1985 aux gouvernements provinciaux selon laquelle, dans le domaine du libre-échange, il faudrait que tous les gouvernements provinciaux appuient toutes les questions commerciales relevant de leur compétence et soient prêts à les mettre en oeuvre. Or, on apprend que les fonctionnaires fédéraux sont prêts à écraser les provinces. On apprend également que les provinces elles-mêmes vont probablement entamer des poursuites.

Je demande au ministre de nous dire si oui ou non le gouvernement a l'intention de présenter une mesure législative contraignant les gouvernements provinciaux à faire dans le domaine commercial certaines choses contre leur gré.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a raison de rappeler que c'est lors de la réunion de Halifax que notre gouvernement a décidé de faire participer les provinces à l'entente de libre-échange. Aucun gouvernement ne les avait consultées précédemment et c'était donc une première.